

Retrouvez-nous sur grandannecy.fr

Grand Annecy

N° 5 // Juin 2018

MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION



DOSSIER

imagine LE GRAND ANNECY

**LE TEMPS DES
PROPOSITIONS**



L'ACTU

Cet été, partez
sur les sentiers !

EN CHIFFRES

Le logement
dans le Grand Annecy

60+
RETROUVEZ VOTRE
SUPPLÉMENT DÉDIÉ
AUX SENIORS



07



10



22



25



28



30



33



34

SOMMAIRE

04

L'ACTU

07

ZOOM

L'espace Snoezelen

08

34 COMMUNES À LA UNE

10

DOSSIER

IMAGINE LE GRAND ANNECY :
LE TEMPS DES PROPOSITIONS

18

EN ACTION

18 Pour réduire leurs déchets, les pros s'engagent

19 Halte au gaspillage alimentaire !

20 Le réseau Sibra s'étend

22 Renforcer la sécurité des vélos

23 Brûlage des végétaux : ne vous enflammez pas !

24 Faciliter la mobilité estivale

25 Des locations saisonnières plus encadrées

26 Une zone 30 pour une circulation apaisée

27 Le Grand Anancy soutient les projets innovants

28 Pour une transition numérique à visage humain

30 Eau douce ou eau dure ?

31 Un petit pas de danse

32

EN CHIFFRES

LE LOGEMENT DANS LE GRAND ANNECY

33

PORTRAIT

UNE ÉTUDIANTE EN OR

34

DÉCOUVERTE

MARIS ET ROSELIÈRES À SAINT-JORIOZ

35

PRATIQUE

PAYER SA FACTURE D'EAU EN LIGNE



édito

JEAN-LUC RIGAUT

PRÉSIDENT DU GRAND ANNECY

Depuis plusieurs mois maintenant, vous êtes très nombreux à participer à l'élaboration de notre projet de territoire et à apporter votre contribution pour, ensemble, « imaginer le Grand Anancy ». Je tiens à remercier chacun de vous, habitants, partenaires institutionnels, entreprises, agents des différentes collectivités, élus de l'Agglomération et des 34 communes. Lors des nombreuses rencontres publiques, séminaires de travail, ateliers et réunions, chacun a pu exprimer ses attentes et sa vision pour l'avenir du Grand Anancy.

Ce dialogue inédit, avec une aussi grande diversité d'acteurs, a permis d'établir un diagnostic qualitatif et précis du territoire, préalable indispensable pour penser le futur. Il a mis en lumière un attachement collectif à notre cadre de vie, à cette « perle des Alpes » qu'il nous faut préserver.

Il a confirmé le dynamisme et la performance de notre modèle économique. Il a soulevé aussi des interrogations, des inquiétudes et des points de vigilance : la mobilité et l'aménagement du territoire apparaissent ainsi comme deux enjeux majeurs, deux clés sur lesquelles nous devons travailler et qui révèlent les profondes mutations que traverse aujourd'hui notre agglomération.

Celle-ci se trouve à un moment charnière de son développement, qui implique de se poser la question : comment accompagner ce développement, tout en conservant notre qualité de vie et ce qui fait notre attrait ? Conjuguer une ambition d'excellence et d'ouverture avec un territoire à taille humaine : telle est la vision partagée qui doit nous conduire à réinventer notre modèle.



CONJUGUER UNE **AMBITION**
D'EXCELLENCE AVEC UN TERRITOIRE
À TAILLE HUMAINE

Cela ne pourra se faire qu'ensemble, dans la co-construction et en continuant à cultiver les liens que nous avons tissés, habitants, élus et partenaires. C'est pourquoi je souhaite que de cette démarche de dialogue émerge maintenant un projet qui rassemble et qui rapproche. Un projet structurant et ambitieux, où chacun trouve sa place. Un projet qui porte une grande ambition pour le Grand Anancy. ▲



GRAND ANNECY N° 5. Le magazine de l'Agglomération.

Directeur de la publication : Jean-Luc Rigaut / **Directrice de la rédaction :** Véronique Bonnard / **Rédactrice en chef :** Delphine Thevenet **Rédaction :** Delphine Thevenet, Nadège Bouchardy, Virginie Martinet, Jean-Marc Lombard / **Conception et réalisation :** @scoopcommunication - 10248-MEP – **Impression :** Rose Tramé. Ce magazine est édité sur du papier 100 % recyclé, certifié FSC issu de forêts européennes gérées durablement, fabriqué en France, blanchi sans chlore, sans métaux lourds, avec des encres végétales. **Crédits photo :** Grand Anancy, Ville d'Anancy, Jean-Marc Favre/Wooloomooloo, Istock, Catherine Guiffrida/Agence Marketing Avenir, Pierre Thomas, Ville d'Anancy, Sibra, Sila, Balthazar. **Dépôt légal :** juin 2018 / **N° ISSN :** 2553-7091 / **Tirage :** 108 000 exemplaires

DÉFI ZÉRO DÉCHET : POURQUOI PAS VOUS ?



Réduire sa production de déchets d'au moins 10 % en 3 mois, c'est possible ! Cette nouvelle édition du défi, déclinée à l'échelle du Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage vous permettra de participer aux ateliers ou réunions d'échanges proposés par le Grand Annecy, mais aussi à ceux de Grand Lac, Grand Chambéry ou de la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie. Un nouvel éventail d'expériences vous est ainsi offert selon vos envies ou vos disponibilités. Alors tentez l'expérience ! Inscrivez-vous vite avant le 6 septembre sur defi-zero-dechet.fr.

Le défi aura lieu du 17 septembre au 16 décembre 2018.

+ d'infos valorisationdechets@grandannecy.fr
ou au 04 50 33 02 12

LA 10^e ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE sur les routes du Grand Annecy

Le 17 juillet prochain, la 10^e étape du Tour de France reliera Annecy au Grand-Bornand. Nul doute que cette étape de 158 kilomètres nous réserve des moments inoubliables avec notamment cet inédit passage au Plateau des Glières, site empreint d'histoire, où les coureurs retrouveront la nostalgie des courses des années 50 avec une portion de 1,8 km en gravier sur les hauteurs du plateau.

Bon à savoir

Le Comité départemental de la Randonnée pédestre de Haute-Savoie encadrera des montées à pied depuis Thorens-Glières et le Conseil départemental prévoit une cinquantaine de cars qui partiront de différents points du département pour conduire les personnes qui le souhaitent au Plateau des Glières.



CONFÉRENCE GRATUITE

« ZÉRO DÉCHET » À SAN FRANCISCO : LE TÉMOIGNAGE DE ROBERT REED

Vous l'aviez peut-être aperçu dans le film « *Demain* » : Robert Reed est porte-parole de Recology, la coopérative qui pilote la démarche « Zéro Déchet » de la ville de San Francisco aux États-Unis. L'objectif adopté en 2002 par la ville californienne de supprimer complètement d'ici 2020 les déchets envoyés en décharge ou en incinérateur est quasiment atteint : les habitants de San Francisco recyclent actuellement près de 80 % de leurs déchets ! Une impressionnante réussite collective dont viendra témoigner Robert Reed **lundi 2 juillet 2018 à 18h30, dans l'amphithéâtre de l'IAE à Annecy-le-Vieux**. Ce sera également l'occasion de faire un tour d'horizon des initiatives en matière d'économie circulaire sur notre territoire. Cette soirée est organisée dans le cadre du Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Pays de Savoie. ▲

+ d'infos www.zero-gaspillage.fr



1 200 €

c'est en moyenne le
coût réel annuel d'un
élève transporté

TRANSPORTS SCOLAIRES

DES TARIFS HARMONISÉS

La période d'inscriptions aux transports scolaires s'achève le 30 juin. Vous l'avez certainement constaté : cette année les tarifs évoluent. C'est le fait d'une harmonisation sur l'ensemble du territoire voulue par la loi, en lien avec une offre de transports qui s'étoffe dans le Grand Annecy (voir pages 20 et 21).

Pour les élèves des communes du Pays de Fillière, de la Tournette, de la Rive gauche du Lac et du Pays d'Alby, **le tarif est désormais évolutif en fonction du besoin :**

- **Le tarif de base pour les élèves utilisant uniquement un service scolaire** (car ou train) a été fixé à 80 € (ou 120 € pour les retardataires s'inscrivant après le 30 juin, source de complexité pour l'organisation des services).
- **Un tarif additionnel** permet de bénéficier d'une extension et d'accéder, sans limitation, à l'ensemble du réseau Sibra (y compris les lignes régulières non urbaines), pour 68 € de plus. Attention, certains élèves ne pourront opter pour la seule carte à 80 € : élèves résidant ou scolarisés dans le cœur de l'agglomération, élèves inscrits dans un établissement hors de leur secteur scolaire... (à vérifier auprès du point d'accueil de votre secteur). Dans ce cas, ils doivent obligatoirement prendre le pack complet à 148 €. ▲

+ d'infos dans les relais territoriaux (Alby-sur-Chéran 04 50 68 11 99, Fillière 04 50 22 43 80, Saint-Jorioz 04 50 68 54 43) ou au point d'accueil du Grand Annecy (04 80 48 01 74) et sur www.grandanecy.fr

FONDS AIR BOIS :

1 000 € POUR REMPLACER VOTRE CHAUFFAGE AU BOIS



Si votre cheminée est un foyer ouvert ou si votre installation de chauffage au bois (poêle, insert...) est antérieure à 2002, vous pouvez obtenir une aide de 1 000 € pour la remplacer. Pour en bénéficier, vous devez résider dans le Grand Annecy et faire installer un nouveau matériel performant labellisé « Flamme verte 7 étoiles » par un professionnel qualifié RGE ou RGB. Cette prime est cumulable avec le crédit d'impôt pour la transition énergétique. Ce dispositif soutenu financièrement par l'Ademe et par le Département est une action phare du Plan local pour la qualité de l'air (PLQA) du Grand Annecy.

+ d'infos www.grandanecy.fr.

Renseignements et dépôt des dossiers :

ASDER - Tél. 04 79 85 88 50 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h, sauf le jeudi matin) - fonds-air-bois@asder.asso.fr.

Attention : la commande et la réalisation des travaux doivent être faites après la validation de votre dossier.



+ d'infos

Espace Sibra, 21 rue de la Gare à Annecy
Tél : 04 50 10 04 04
www.sibra.fr

Annecy – Semnoz : *des bus 6 fois par jour tout l'été !*

Pas besoin de voiture pour profiter du Semnoz et de ses activités : randonnées, balades à pied ou en vtt, restaurants, luge d'été... La ligne d'été mise en place par la Sibra, c'est un bus qui relie le centre-ville d'Annecy au sommet du Semnoz, **tous les jours du 1^{er} juillet au 31 août**. Elle fête cette année ses 30 ans.

Chaque jour, la navette propose 6 allers-retours de 8h40 à 19h au départ de la gare routière.

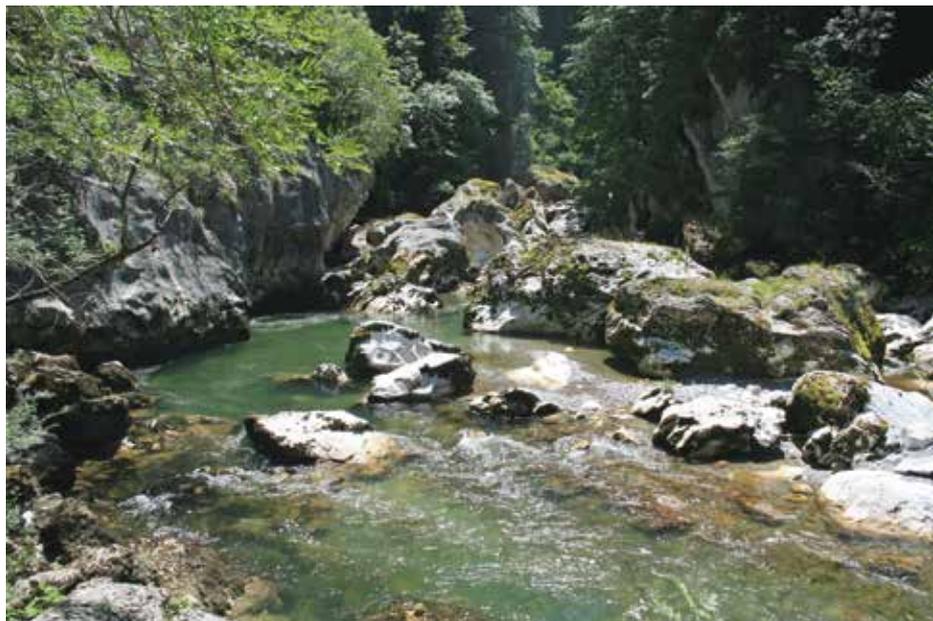
LES ARRÊTS : gare routière d'Annecy, Hôtel de Ville, auberge de jeunesse, camping le Belvédère, parc aux biches, Les Puisots, station du Semnoz, Rochers Blancs, les alpages.

TARIF UNIQUE :

6,10 € le ticket aller-retour. Pour les adeptes du VTT, le bus est spécialement aménagé pour accueillir 20 VTT, et le ticket journalier vous donne droit à un nombre illimité de montées entre l'arrêt « station du Semnoz » et le terminus « les alpages ». ▲

CET ÉTÉ, PARTEZ SUR LES SENTIERS !

L'Agglomération remet régulièrement à neuf le balisage des nombreux chemins et sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). La dernière opération en date : une signalétique toute neuve sur les sentiers du Chaos du Chéran, des Trois Bornes et des Tours Saint-Jacques, au cœur du Pays d'Alby. Et si vous alliez y faire un tour ?



Le Chaos du Chéran, accessible par le sentier du même nom.



en chiffres



570 kilomètres de sentiers sur le territoire du Grand Anancy

dont **365** kilomètres entretenus et balisés par l'Agglomération

Une **soixantaine** d'itinéraires de randonnée

Sur ces trois sentiers, la signalétique directionnelle a été rénovée et les promeneurs profitent également de panneaux d'accueil tout neufs au départ des sentiers, avec plan et explications thématiques sur la faune, la flore, le paysage et ses éléments remarquables, le patrimoine bâti... Ces actions de remise en état complète des chemins, dont les premiers balisages remontent à plus de 10 ans, étaient notamment inscrites au schéma directeur de la randonnée de la Communauté de communes du Pays d'Alby, élaboré avant la fusion des intercommunalités.

Un entretien permanent

Au-delà de ces trois sentiers, le Grand Anancy assure un entretien tout au long de l'année de l'ensemble des itinéraires

PDIPR qui relèvent de sa compétence. Des structures d'insertion interviennent régulièrement pour contenir la végétation et effectuer des actions ponctuelles sur des petits aménagements en fonction des besoins : réfection d'une barrière, pose de marches, etc.

En février dernier, une passerelle a ainsi été restaurée sur le sentier des Gorges du Fier. Elle avait été emportée lors des crues de l'hiver dernier, conséquentes aux nombreux épisodes pluvieux.

Afin d'apporter une cohérence à son action sur les sentiers, le Grand Anancy travaille actuellement à l'élaboration de son schéma directeur de la randonnée. Il doit permettre pour les 5 années à venir de planifier, organiser et hiérarchiser les interventions de l'Agglomération. ▲

+ d'infos

Pour obtenir des informations sur les différents itinéraires et balades dans le Grand Anancy, rapprochez-vous de l'Office de Tourisme du lac d'Anancy : 1 rue Jean Jaurès – Centre Bonlieu à Anancy. Tél. : 04 50 45 00 33 - <https://www.lac-anancy.com>



Vous pouvez aussi télécharger l'application **Mhikes**, disponible gratuitement sur Appstore et GooglePlay. Elle permet de télécharger des itinéraires pédestres connectés : chargez votre smartphone et laissez-vous guider par le GPS vocal actif, avec quizz, photos et vidéos.

Une exploration
sensorielle dédiée
aux personnes âgées
des établissements
du CIAS.

ZOOM

L'ESPACE SNOEZELLEN

Ouvert en mars dernier dans l'Ehpad La Résidence Heureuse, à Annecy, le Snoezelen est un concept né dans les années 70 aux Pays-Bas. Proposée initialement dans le cadre du handicap, cette approche se développe désormais dans les secteurs gériatrique et psychiatrique. ▲

Un état d'esprit

Plus qu'une méthode, le Snoezelen fait référence à une démarche d'accompagnement, à une façon de rencontrer la personne se trouvant souvent dans une situation de grande dépendance physique. L'objectif : l'aider à se reconnecter à son corps, dans un contexte différent des soins, pour un moment de détente et de relâchement des tensions.

Un espace aménagé pour stimuler les sens

Matelas à eau, projections d'images, colonnes de bulles, objets fluorescents, huiles essentielles, objets de différentes matières à manipuler... le tout dans une ambiance feutrée, avec lumière tamisée et musique douce. L'espace Snoezelen est spécialement conçu pour procurer apaisement et bien-être. ▲

Bon à savoir

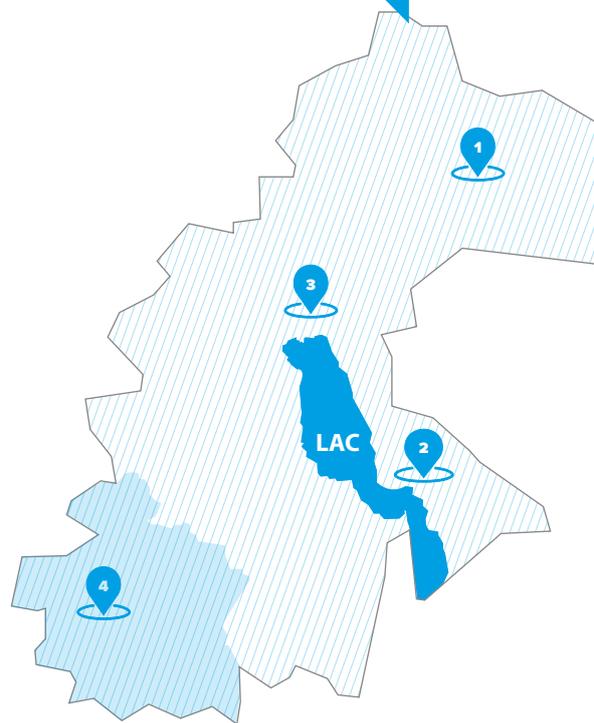
L'accompagnant est formé et une fiche sensorielle est établie pour chaque résident afin de respecter ses envies, ses choix, ses compétences et son rythme.



1 **FILLIÈRE**

UN NOUVEAU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

Initié par le Syndicat des Eaux de la Fillière, le projet de construction du réservoir de Nantizel, situé sur le plateau des Bornes à 923 m d'altitude, a été repris en 2017 par le Grand Anancy. Composé de 2 cuves de 750 m³, ce réservoir sécurise l'alimentation en eau potable des communes de Fillière, Groisy et Charvonnex. Il est alimenté par les trois sites de production d'eau potable du secteur : l'usine d'ultrafiltration de Pont de pierre (500 000 m³/an), le captage de la source de Sous Dine (50 000 m³/an) à Thorens-Glières et le forage de Dollay (500 000 m³/an) à Groisy. D'un coût total d'1,35 million d'euros HT (financés en partie par l'Agence de l'eau et le Département), les travaux se sont achevés en mai 2018. Ils ont permis également de renforcer des conduites d'eau et de rénover la station de pompage présente sur ce site. ▲



2 **TOURNETTE**

UNE COLLECTE DE DÉCHETS SUPPLÉMENTAIRE en haute-saison

Comme chaque été, en raison de la venue de nombreux vacanciers sur la rive droite du lac, une collecte supplémentaire des déchets non recyclables (ordures ménagères) est organisée. Du 4 juin au 1^{er} septembre 2018, les poubelles des particuliers seront ainsi collectées :

- > À Talloires-Montmin : mercredi matin et samedi matin
- > À Menthon-Saint-Bernard et à Bluffy : mardi matin et vendredi matin
- > À Veyrier-du-Lac : lundi matin et jeudi matin

AVANT DE JETER, PENSEZ AU TRI !

3 **PRINGY (ANNECY)**

PRÉ BILLY SERA LABELLISÉ ÉCOQUARTIER ET BIODIVERCITY

Le projet de Pré Billy, futur quartier durable de 20 hectares à l'horizon 2030, situé sur la commune déléguée de Pringy, se concrétise. Lors du dernier atelier de concertation organisé le 24 avril par l'aménageur Teractem a été annoncée la volonté de s'engager dans une double labellisation, « Écoquartier » et Biodiversity ». L'atelier, dont le thème était « la nature et les espaces publics » réunissait une quarantaine de personnes, très intéressées par les explications de l'architecte-paysagiste, de l'écologue et du bureau d'études développement durable. ▲

Le prochain atelier thématique sur les jardins partagés se déroulera en septembre.

En savoir + www.prebilly.fr

Que signifient ces labels ?

Le label **Écoquartier** valorise les opérations exemplaires permettant aux habitants de vivre dans un quartier conçu selon les principes de développement durable.

Le label **Biodiversity** évalue et valorise la prise en compte de la biodiversité dans un projet d'aménagement.





LE PLU INTERCOMMUNAL, GARANT D'UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ

Initié par la Communauté de communes du Pays d'Alby en 2014, le Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUI-H) du Pays d'Alby a été approuvé par le Grand Anecy le 29 mars dernier. Ce document d'urbanisme a pour but de garantir les équilibres entre les différents usages des espaces, en modérant la consommation de l'espace à vocation d'habitat. ▲

Préserver les espaces agricoles et naturels

Avec le recentrage de l'urbanisation sur les bourgs et villages, le PLUI-H affirme clairement le maintien de zones de transition agricoles et naturelles aux portes du territoire.

La limitation du morcellement des terres doit permettre le **soutien de l'élevage laitier traditionnel** et de sa **filière fromagère** qui génère une production locale de qualité et de nombreux emplois.

En parallèle, les **activités commerciales et artisanales seront soutenues**, voire renforcées, dans le périmètre et le tissu urbain des bourgs ou villages. L'**évolution des zones d'activités** plus importantes est encadrée avec la volonté d'appliquer deux principes : **qualité architecturale et densification**.

Le PLUI-H prévoit aussi la **préservation des milieux naturels remarquables** et le maintien des zones humides dans leur intégralité.

Quant au volet Habitat, il affiche une volonté de **préserver l'environnement et le cadre de vie des habitants**, de protéger les espaces naturels et agricoles et de **respecter les identités**.



Réduire de **40 hectares**,
soit d'un tiers, les surfaces urbanisables :
c'est l'objectif chiffré du PLUI-H du Pays d'Alby.

Le **Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)** traduit cette volonté politique en mettant en évidence trois grandes orientations pour lutter contre l'étalement urbain :

- le paysage, marqué par des éléments emblématiques tels que le Semnoz, le Chéran et la montagne de Banges, qui structure et forge l'identité du territoire,
- la maîtrise du développement résidentiel, pour un développement et un aménagement durables du territoire,
- la préoccupation énergétique pour lutter contre le changement climatique et réduire les émissions de gaz à effets de serre.

Consultez en détail le contenu du PLUI-H
du pays d'Alby sur www.grandannecy.fr



PLUS DE
**2 000 HABITANTS
ET ACTEURS SOCIO-
ÉCONOMIQUES** SE
SONT EXPRIMÉS LORS
DES 7 RENCONTRES
PUBLIQUES ET DES
NOMBREUSES RÉUNIONS
DANS LES COLLÈGES, LES
LYCÉES, LES MAISONS DE
RETRAITE, À L'UNIVERSITÉ...

PLUS DE
**350 PROPOSITIONS
CONCRÈTES**
ONT ÉTÉ RÉDIGÉES PAR
L'ENSEMBLE DES
PARTICIPANTS
À LA DÉMARCHE.

RENDEZ-VOUS À L'AUTOMNE

En décembre, une grande soirée publique de **restitution** rassemblera tous les acteurs ayant participé à la démarche, afin que les élus et les habitants présentent les enseignements de ce travail. Les élus formuleront ensuite des engagements sur la base de ce qui aura été exprimé tout au long de cette concertation. ▲



DOSSIER

IMAGINE LE GRAND ANNECY

LE TEMPS DES PROPOSITIONS

Après une phase d'écoute, qui a permis à des milliers d'habitants, élus et partenaires de s'exprimer, la démarche « Imagine le Grand Annecy » entre dans une seconde étape : il s'agit désormais de formaliser les grandes orientations et de construire ensemble une feuille de route pour notre territoire.

L'écoute et le dialogue ont guidé l'élaboration du projet de territoire dès son lancement. Ils ont pris plusieurs formes : une enquête audiovisuelle auprès d'un panel représentatif d'habitants du bassin annécien, 7 rencontres à travers tout le Grand Annecy, mais aussi la réalisation d'un Atlas*, véritable état des lieux regroupant données et cartes à l'échelle du territoire, ainsi que 47 entretiens avec les maires de l'agglomération et une enquête filmée auprès des dirigeants d'entreprises, suivie d'un débat.

NOURRIR LA RÉFLEXION

Cette première phase d'écoute a également été enrichie par une série de « chantiers stratégiques » rassemblant des acteurs compétents pour chaque thématique : équipements culturels, enseignement supérieur, recherche et innovation, urbanisme, agriculture, transports, logement, articulation entre développement économique et cohésion sociale, environnement, etc.

COMMENCER À CONSTRUIRE DES RÉPONSES

À partir de cette matière riche et variée, les élus municipaux et communautaires, des techniciens et de nombreux partenaires socio-économiques ont travaillé durant trois séminaires au cours du premier semestre 2018. S'appuyant sur des visites de terrain auprès d'acteurs du monde professionnel, des visites de sites aux enjeux forts (espaces naturels à préserver, zones d'activités en développement, villages, logements, gares, campus universitaire...), mais aussi sur des interventions d'experts et de nombreux ateliers participatifs, ils ont étudié trois questions essentielles :

- **l'évolution des modes de vie et ses conséquences pour notre territoire,**
- **les modèles de développement économique,**
- **les relations entre notre territoire et ses voisins.**

Trois thématiques que ce dossier propose d'explorer, en revenant sur les questionnements et les pistes de réflexion qui ont émergé tout au long des débats, de la part de chacun des acteurs de la démarche. >>>

* L'Atlas « Regards sur le Grand Annecy » est téléchargeable sur www.grandannecy.fr.



>>>

L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE ET DES VALEURS

Comment imaginer le territoire de demain, à l'horizon 2050, sans prendre en compte l'évolution flagrante de nos modes de vie dans toutes leurs dimensions ? Sociale d'abord, avec le vieillissement de la population, la réduction de la taille des ménages, des familles qui se recomposent, des couples biactifs et plus de temps consacré aux loisirs. Économique, environnementale et technologique ensuite, avec l'avènement du numérique, l'accélération des rythmes de vie, des frontières plus floues entre travail et vie personnelle, l'évolution de nos modes de consommation et la mobilité en constante augmentation. Culturelle enfin, avec l'émergence de nouvelles valeurs : bien-être, liberté, autonomie, suprématie de l'instant.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR NOTRE TERRITOIRE ?

Ces évolutions multiples impactent notre rapport au temps et à l'espace. Par exemple, la re-composition des ménages entraîne un besoin accru de logements. Quant aux déplacements qui ne cessent d'augmenter, ils sont un point de cristallisation dans des emplois du temps de plus en plus chargés. Dès lors, comment tenir compte de ces mutations dans notre projet de territoire ? Comment imaginer les services urbains de demain en intégrant les nouvelles pratiques sociales, dans tous les domaines : mobilité, travail, loisirs, éducation, maintien à domicile pour les personnes âgées, numérique, aménagement du territoire, etc. ?



LES GRANDES QUESTIONS QUE POSE L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE :

Ces questions ont fait l'objet d'ateliers participatifs réunissant des élus, des techniciens et de nombreux partenaires.

- ▶ Comment **maintenir des services de proximité** alors que les habitants s'éloignent de plus en plus de chez eux pour le travail et les loisirs ?
- ▶ Comment **répondre au besoin de logement**, tenir compte du souhait de maison individuelle avec jardin, dans un espace limité et contraint par la géographie (le lac et les montagnes) ?
- ▶ Faut-il **adapter les infrastructures** (voiries, équipements...) à l'**urbanisation** ou au contraire penser le développement de l'agglomération **en fonction des infrastructures existantes** en jouant sur la dimension temporelle ?
- ▶ Quelle **relation** entre **la nature et la ville** ?
- ▶ Comment les **équipements et logements** peuvent-ils être **utilisés** pour des **usages non prévus** au départ ?
- ▶ Face aux prévisions d'**augmentation de la population**, quels **choix pour demain** ?
- ▶ Face au **vieillessement de la population**, quelles problématiques en 2050 et comment y remédier ?



PAROLE D'EXPERT

« Développer les politiques temporelles »

Développées par plusieurs villes et métropoles depuis les années 2000, les politiques temporelles s'intéressent au facteur temps et visent une meilleure articulation des temps personnels, familiaux, professionnels et sociaux. Elles peuvent intervenir dans des champs variés : horaires élargis pour les services publics et culturels, accueil et gardes d'enfants à des horaires inhabituels, décalage des horaires de travail et de cours pour diminuer les congestions et l'inconfort aux heures de pointe dans les transports, organiser la vie et la mobilité nocturnes, privilégier la multifonctionnalité des lieux, prendre en compte le temps dans l'aménagement du territoire...

Pour **Jean-Yves Boulin**, sociologue, chercheur associé à l'IRISSO (Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales - Université Paris Dauphine), « développer les politiques temporelles peut contribuer à l'amélioration de la vie quotidienne, au renforcement de la cohésion sociale, à l'égalité de genre (pour l'accès aux services et à l'emploi) et à un développement durable via une articulation entre temps et espace. »

en
chiffres



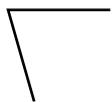
74 % des Français estiment avoir un rythme de vie trop rapide.

La distance domicile-travail passe de 5 km en 1960 à **45 km** en 2015.

3,9 milliards d'individus rattachés à Internet en 2016.



Ils l'ont dit...



« On est plusieurs générations à vivre ensemble, et ce n'est pas évident de concilier nos intérêts, entre les plus jeunes, ceux qui sont là depuis plus longtemps, les actifs et les retraités. Donc je pense qu'il faudra qu'on apprenne le vivre ensemble. » **Sylvain, habitant de Saint-Jorioz**

« Il y a déjà des solutions qui peuvent passer à la vitesse supérieure sans de trop gros investissements : plus

de pistes cyclables, plus de transports en commun, des sites adaptés pour le covoiturage, un territoire qui pourrait devenir une région pilote sur la transition écologique : c'est peut-être le moment, pourquoi pas ? » **Sophie, habitante de Fillière**

« Il ne faut pas avoir peur de faire évoluer le cadre de vie en fonction de la population qui arrive, tout en gardant une identité et une vie de village avec des services pour éviter les déplacements inutiles. » **Géraldine, habitante de Saint-Jorioz**

« Le Grand Anancy va devoir penser un réseau de transport qui ne sera possible que si on arrive à densifier l'urbanisation. » **Clément, étudiant à l'IUT**

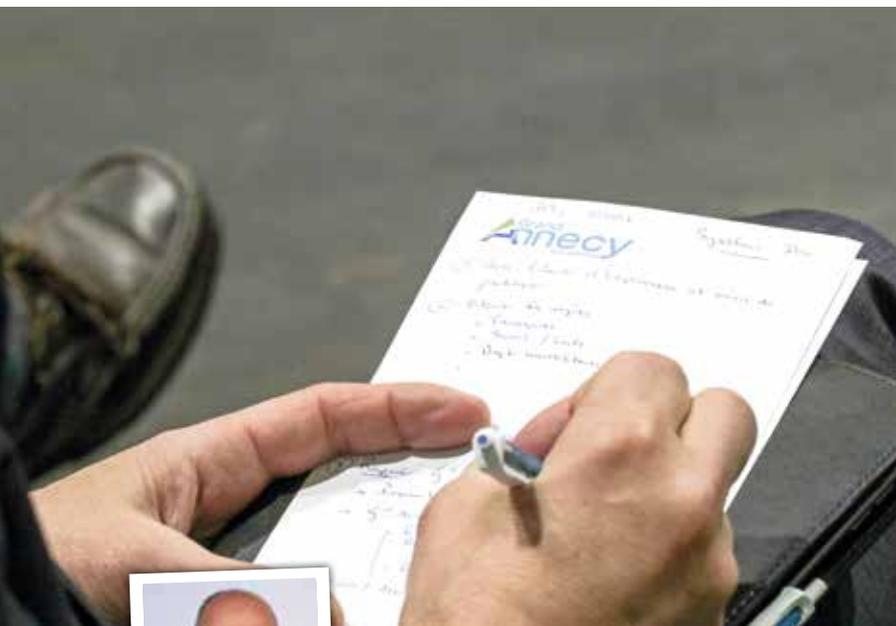
« Tout le monde devrait avoir accès au logement à Anancy, pour se rapprocher de sa famille et de son travail : il faudrait renforcer la solidarité. » **Sanah, collégienne à Anancy**





>>>

LES MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Dynamique et attractif, pôle de recherche et d'innovation reconnu, s'appuyant sur un secteur industriel solide et de nombreuses filières d'excellence, ainsi qu'un attrait touristique reconnu mondialement, notre modèle économique présente des atouts indéniables. Il n'en reste pas moins soumis à un contexte de mondialisation et de développement accéléré du numérique et des nouvelles technologies, qui nécessite une perpétuelle adaptation et anticipation de l'avenir. Quelles sont ses forces et les leviers de l'attractivité de notre territoire, l'un des plus dynamiques de France ? Sur quels points faibles faut-il veiller ? Comment continuer à accueillir des entreprises tout en tenant compte des nouveaux enjeux environnementaux et énergétiques ? Quel équilibre rechercher et pérenniser ? Comment inventer un modèle de développement à la fois ambitieux et qui respecte l'identité de notre territoire ?



PAROLE D'EXPERT

« Des points forts indéniables »

« Le modèle de développement du Grand Anancy est équilibré avec des points forts indéniables, explique **Vincent Pacini**, chercheur, entrepreneur et consultant, professeur associé dans l'équipe d'innovation du Conservatoire National des Arts et Métiers, enseignant à l'Institut d'Administration des Entreprises et à l'Institut d'Études Politiques de Lyon. En effet, le territoire concentre un nombre très important d'emplois et de revenus issus des activités industrielles et de service, un bouquet de services qui couvrent pratiquement l'ensemble des besoins de la population (alimentation, études, travail, santé, loisirs...), mais également une capacité à capter et utiliser pour l'économie locale des revenus issus de l'extérieur du territoire (par exemple les pensions de retraites, les résidents du territoire qui travaillent à l'extérieur, les revenus touristiques). Pour préserver cette dynamique, le territoire du Grand Anancy devra veiller à l'avenir à accompagner l'évolution des besoins des industries en termes de services, contenir l'augmentation du coût de la vie, réguler la pression foncière et réduire la dépendance énergétique. »



LES GRANDES QUESTIONS QUE POSE LE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ces questions ont fait l'objet d'ateliers participatifs réunissant des élus, des techniciens et de nombreux partenaires.

- Quels sont les **moteurs de notre développement** aujourd'hui ? Seront-ils les mêmes demain ?
- De quoi parle-t-on quand on évoque l'**industrie du futur** ?
- Comment **amplifier les liens** entre les **forces économiques** du territoire ?
- Comment favoriser la **complémentarité des ressources** de chaque partie du territoire ?
- Comment faire en sorte que les bénéficiaires de notre modèle économique participent mieux à l'**amélioration de la qualité de vie** ?
- Comment faire évoluer notre **modèle de développement** avec un impératif de **croissance verte**, qui passe notamment par la gestion raisonnée des ressources et de l'énergie ?

Ils l'ont dit...



« Il faut laisser Annecy se développer, mais à taille humaine. » **Un habitant d'Alby**

« Il y a plein de start-up, d'initiatives. Il faut les soutenir : on a besoin d'idées nouvelles, et surtout qu'elles se concrétisent »

Arnaud, entrepreneur aux Papeteries Image Factory, à Cran-Gevrier

« Il faut capitaliser sur les forces de ce territoire, que ce soit le sport, l'innovation technologique... Et ne pas oublier que se rassembler, ce n'est pas s'éparpiller. C'est partir de ce qui existe aujourd'hui et grandir ensemble, réunir des pôles de compétences... »

Gwénaëlle, habitante d'Aviernoz

« Je suis très attaché à cette région. Mais le risque que je vois, c'est que le pôle économique se concentre sur Annecy, et que toutes les communes alentour ne soient que des cités dortoirs. »

Thomas, habitant de Villaz

« Il faut décroisonner le monde de l'entreprise, échanger, coopérer. Nous fonctionnons trop en silo. » **Benjamin, travaille pour une agence conseil en innovation et développement durable**

« Étudier à Annecy est compliqué, car la région est chère. Or il faut continuer d'attirer des jeunes : ils sont la génération de demain des entreprises ! »

Mathilde, étudiante à l'IAE à Annecy

« Je ne connais pas un autre endroit dans le monde où coexistent et s'enrichissent autant de leaders de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme... Aucun de ces secteurs n'en serait là s'il ne s'était pas enrichi des autres secteurs : il faut travailler ensemble et continuer d'aller vite, cultiver cette dynamique. » **Richard Laborie, DGA du Crédit Agricole des Savoie**



en chiffres



95 000 emplois sur le Grand Annecy

290 exploitations agricoles

Le tourisme d'affaires représente **70 millions d'euros** de chiffre d'affaires pour le bassin annécien



>>>

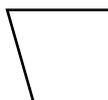
L'OUVERTURE AU MONDE

Construire un projet pour notre territoire est l'occasion d'interroger les liens qu'il entretient avec l'extérieur. Quels flux de personnes, de richesses économiques, de richesses écologiques lient le Grand Annecy avec les territoires voisins ? Quelle est la plus-value de la coopération entre les territoires ? Quels peuvent être les apports réciproques ?

La démarche « Imagine le Grand Annecy » ne se cantonne pas à nos frontières administratives, toutes récentes qu'elles soient. Les élus ont fait le choix d'éla-

borer un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie d'Annecy, représentatif des pratiques et usages des habitants. Mais ce bassin de vie est lui-même en relation permanente avec les territoires limitrophes, notamment la métropole genevoise, le bassin de vie de Chambéry et celui de Lyon. Aujourd'hui, la mobilité généralisée dessine de nouveaux systèmes territoriaux : comment notre agglomération peut-elle et souhaite-t-elle se positionner au cœur de ces ensembles dynamiques ? Quelles alliances ou partenariats peuvent être utiles, avec qui et pour faire quoi ?

Ils l'ont dit...



« Développer la mobilité est indispensable pour que les entreprises puissent s'ouvrir sur le reste du monde, aller chercher ailleurs des compétences. Or les jeunes ne restent pas toujours car il se sentent enclavés et les loyers sont chers. »

Elisabeth Battarel, DRH du groupe NTN-SNR

« Les vraies solutions se situent à une échelle

plus grande que le Grand Annecy, de Chambéry à Genève. Repensons nos infrastructures dans un système de pôle métropolitain. »

Un entrepreneur

« Genève est une énorme chance pour nos entreprises, une porte sur l'international. » **Alexandre Fauvet, dirigeant de Fusalp**

« Les jeunes ont envie d'un beau projet pour leur territoire. Un projet

« connecté », qui développe la communication dans tous les sens du terme, qui permette d'être ici et ailleurs en même temps, dans une ville ouverte sur le monde. »

Jean-Marc, travaille pour l'Éducation nationale

« Nous devons voir plus loin. Quand on est regroupés, on est plus forts, plus unis, plus grands, plus solidaires. »

Un habitant d'Héry-sur-Alby





LES GRANDES QUESTIONS QUE POSENT LES INTER-RELATIONS ENTRE LE GRAND ANNECY ET LES AUTRES TERRITOIRES

Ces questions ont fait l'objet d'ateliers participatifs réunissant des élus, des techniciens et de nombreux partenaires.

- ▶ Quelles **relations** entre les **entreprises et les universités**, nationales et internationales ?
- ▶ Eau, énergie, ressources produites par les déchets... des **ressources partagées** dont le Grand Annecy est dépendant. Comment **réduire** cette dépendance ?
- ▶ Les **relations** entre Annecy et Genève, Lyon et Grenoble sont-elles équilibrées ? Peut-on faire mieux ?
- ▶ Quelles sont les **forces et les faiblesses** des relations des territoires au sein de notre bassin de vie ?
- ▶ **Quels partenariats existent** et sont à développer entre acteurs de la santé ?
- ▶ Comment **renforcer les coopérations** entre territoires sans attiser les concurrences ?
- ▶ Comment instaurer une **relation gagnant-gagnant** entre les territoires ?
- ▶ Quels **usages** autres que leur dimension écologique peuvent avoir les **espaces naturels** de notre territoire ?



en chiffres
+

11 % des actifs du Grand Annecy occupent un emploi dans le **canton de Genève**.

10 000 étudiants sur le territoire dont près de la moitié présents sur le campus de l'Université Savoie Mont Blanc à Annecy.



PAROLE D'EXPERT

« Voir plus loin et être vu de plus loin »

« Le Grand Annecy, ce n'est pas simplement une communauté élargie avec les défis d'organisation des services publics que l'on sait, c'est aussi (et surtout ?), un projet de positionnement pour voir plus loin et être vu de plus loin. Sa motivation en est moins la cohérence avec le bassin vécu que l'ambition de prendre place dans un système plus global. Car au fond, à quoi bon être grand si on ne dit pas pour jouer quel rôle dans un ensemble qui vous reconnaît comme tel ? Il est probable que demain, les systèmes urbains et territoriaux les plus efficaces seront ceux qui auront su construire "au-delà d'eux", dans cette inter-territorialité stratégique, de nouveaux biens et services communs. »

Martin Vanier, géographe, professeur à l'École d'Urbanisme de Paris, membre du conseil scientifique de l'Institut des hautes études d'aménagement du territoire en Europe (IHEDATE).



AU QUOTIDIEN

POUR RÉDUIRE LEURS DÉCHETS, LES PROFESSIONNELS S'ENGAGENT !

Le Grand Annecy a mis en place différentes actions pour aider les professionnels à améliorer la gestion de leurs déchets. L'Agglomération les accompagne pour définir au mieux leur volume de bac de collecte utile et les incite à trier et à réduire davantage leurs déchets pour diminuer le montant de leur redevance spéciale*.

COMMERÇANT ZÉRO DÉCHET

Un autocollant collé sur la vitrine du commerçant indique à ses clients qu'il **accepte d'utiliser leurs contenants, à condition qu'ils soient propres. L'objectif : réduire la production de déchets d'emballage et favoriser le commerce de proximité.**

Une liste de commerçants engagés dans la démarche a déjà été amorcée grâce au réseau du collectif Zéro déchet Annecy, partenaire de l'opération.

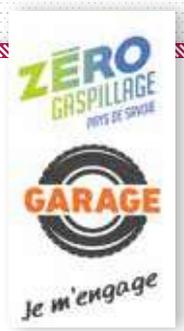
Retrouvez-la sur www.zerogaspillage.fr/entreprises/commerçants-zero-dechet



« POUR MON GARAGE, JE M'ENGAGE ! »

Un projet de labellisation des **garagistes engagés dans une gestion responsable de leurs déchets professionnels** est actuellement déployé sur les rives du lac d'Annecy.

Il sera étendu par la suite au reste du territoire. Ce label est délivré par le Grand Annecy après l'élaboration d'un diagnostic sur les filières mises en place par le garagiste, le contrôle de la propreté et de l'entretien des bacs mis à disposition par la collectivité et la vérification du respect du règlement de collecte.



COLLECTE DES BIODÉCHETS

Les **restes de repas, les épluchures de fruits et légumes** sont collectés séparément et traités à l'unité de méthanisation de Gruffy, le GAEC** des Châtelets. L'énergie produite permet au GAEC d'être auto-suffisant et de chauffer 8 habitations proches. Cette collecte est expérimentale et réservée aux restaurateurs et aux restaurants collectifs sur certains secteurs (Alby-sur-Chéran, les deux rives du lac et le centre historique d'Annecy).

** Groupement agricole d'exploitation en commun



COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES RECYCLABLES, CARTONS BRUNS ET PAPIERS

Qu'ils soient collectés en **bacs jaunes, bleus** ou dans les **conteneurs en apport volontaire**, la collecte séparée des emballages recyclables, des papiers et des cartons bruns est la première étape en vue de leur recyclage. Elle permet de réduire le volume de déchets envoyés à l'incinération et de diminuer le montant de la facture pour les professionnels.

* Les professionnels paient la collecte et le traitement de leurs déchets en fonction du volume de bacs mis à disposition et de la fréquence de collecte.

+ d'infos Direction de la Valorisation des déchets - 04 50 33 02 12 valorisationdechets@grandannecy.fr - www.grandannecy.fr



Chaque français jette en moyenne 20 kg de déchets alimentaires à la poubelle chaque année, dont 7 kg d'aliments encore emballés. Le gaspillage alimentaire, c'est aussi un gaspillage d'argent, estimé à 159 € par personne, un budget non négligeable pour un ménage ! Sur le territoire du Grand Anancy, il représente plus de 4 000 tonnes d'aliments jetés par an. C'est pourquoi l'Agglomération accompagne les établissements scolaires et publics pour lutter contre ce gaspillage.

DÉCHETS

HALTE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE !



Au restaurant,

DEMANDEZ UN GOURMET BAG !

Pour emporter vos restes de repas à la maison, vous pouvez demander aux restaurateurs participant à l'opération « Gourmet bag » de les mettre dans une boîte. Retrouvez leur liste et géolocalisez-les sur gourmetbag.fr/#les-restaurants Vous participerez ainsi à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

En 2017, les lycées Germain Sommeiller, Berthollet et Baudelaire, ainsi que le collège Beauregard à Anancy, se sont engagés à réduire le gaspillage au restaurant scolaire. Un **gachimètre** a été installé sur une semaine pour mesurer le gaspillage du pain. Des **pesées** ont également été réalisées pour évaluer l'ampleur du gaspillage. Ensuite, des actions concrètes ont été mises en place en partenariat avec le gestionnaire du restaurant scolaire. Par exemple, au lycée Berthollet, les tranches de pain ont été coupées plus finement. Des assiettes « petite ou grande faim » ont été proposées aux demi-pensionnaires. Au lycée Sommeiller, des affiches et des animations réalisées par un groupe d'élèves ont été mises en place dans le self pour sensibiliser leurs camarades.

Les animateurs du tri et de la réduction des déchets du Grand Anancy interviennent également dans les écoles primaires pour proposer des animations sur le thème du gaspillage.

Dans les établissements pour personnes âgées

Cette année, de nouvelles campagnes de pesées du gaspillage alimentaire vont être menées dans les 7 établissements du CIAS du Grand Anancy (4 EHPAD et 3 résidences autonomie), en partenariat avec le service de la restauration collective de la Ville d'Anancy. Les pesées auront lieu simultanément dans chaque établissement durant 2 semaines en juin et en novembre.

L'objectif est de mesurer l'évolution du gaspillage depuis 2014, où une première campagne avait été menée et des actions de réduction engagées. ▲

Établissements scolaires : vous souhaitez mener une opération de lutte contre le gaspillage alimentaire ou organiser des pesées au restaurant scolaire ?

Téléchargez le guide sur www.grandannecy.fr !

MOBILITÉ

LE RÉSEAU SIBRA S'ÉTEND AUX PAYS D'ALBY ET DE FILLIÈRE

Dans le cadre de la loi NOTRe et de la création du Grand Annecy, les lignes de car desservant les Pays d'Alby et de Fillière, auparavant gérées par le Département, ont été transférées à l'Agglomération. Elles rejoignent ainsi le réseau de la Sibra, et se verront étoffées, dès le 1^{er} septembre 2018, de nouveaux trajets et services. Zoom sur cette toute nouvelle offre de transports.

Des cars + souvent !

Pour mieux répondre aux besoins de déplacements des habitants des nouveaux territoires de l'Agglomération, l'offre actuelle de transports a été étudiée et renforcée : des trajets supplémentaires chaque jour, de nouvelles lignes et des horaires harmonisés. Résultat : une mobilité renforcée et facilitée pour encourager les déplacements quotidiens en car.

Un fonctionnement unique toute l'année

Finis les calendriers à deux vitesses ! L'ensemble de ces lignes fonctionnera tous les jours du lundi au samedi, y compris pendant les vacances scolaires.

Seul cas particulier, la ligne 81 (ex-161) entre Annecy et Aviernoz fonctionnera toute l'année du lundi au vendredi sauf pendant les vacances d'été.

Désormais, prenez le car au tarif Sibra !

Nouveauté importante et significative, toutes ces lignes de car sur le périmètre du Grand Annecy seront désormais accessibles avec les titres de transport Sibra : mêmes tarifs, mêmes abonnements et validité du e-ticket, mêmes conditions de ventes et de contrôle. Les voyageurs pourront désormais passer en toute liberté du car au bus et inversement.

LE + : de nouveaux points de vente des titres de transports dans certains bureaux de tabac et presse des Pays d'Alby et de Fillière. ▲

BON À SAVOIR

Les lignes 21, 22, 32, 33, 51/52, 61/62/63, T72 et T73 restent de la compétence de la Région. Leur tarification et horaires actuels seront maintenus pour le 1^{er} septembre 2018.



CE QUI CHANGE

Pays de Fillière

Ligne 80

NOUVEAU Une toute nouvelle ligne entre Annecy et Thorens-Glières avec 7 trajets par jour via Charvonnex, du lundi au samedi toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

LE + : un temps de trajet attractif puisque la ligne 80 permettra aux habitants de rejoindre le centre-ville d'Annecy en moins de 40 minutes.

Ligne 81 (ex-161)

2 trajets par jour entre Annecy et Aviernoz via Les Ollières + 1 trajet le mercredi midi.

Ligne 82 (ex-162)

9 trajets par jour (dont 2 supplémentaires) entre Annecy et Thorens-Glières via Villaz.

Mobilalp'Glières

une navette qui fonctionne les week-ends de janvier à mars en direction du Plateau des Glières.

Pays d'Alby

Ligne 40 (ex-171)

13 trajets par jour (dont 2 supplémentaires) afin de favoriser les déplacements quotidiens entre le Pays d'Alby et Annecy.

Ligne 41

4 trajets par jour entre Annecy et Le Châtelard.

Ligne 42

4 trajets par jour (dont 1 supplémentaire) entre Annecy et Cusy.

Ligne 31

4 trajets par jour entre Annecy et Rumilly.

Proxibus

NOUVEAU Un nouveau service de transport à la demande entre les communes de Chapeiry/ Saint-Sylvestre et Annecy avec 4 trajets par jour du lundi au samedi, y compris pendant les vacances scolaires. Je choisis mon horaire d'après la fiche horaire, un coup de téléphone à l'Espace Sibra au numéro dédié 04 50 10 04 01 et mon déplacement est réservé ! Le tout avec les tarifs Sibra.

TRAVAUX

RENFORCER LA SÉCURITÉ DES VÉLOS

Se déplacer à vélo sur des voies dédiées ou mieux sécurisées est un besoin largement exprimé notamment dans le cadre du Plan de déplacements urbains du Grand Annecy. Pour répondre à cette préoccupation, l'Agglomération a réalisé tout dernièrement deux opérations d'aménagements cyclables.

Une bande cyclable sécurisée avenue de la Plaine à Annecy

400 mètres de linéaire bénéficient désormais d'un espace sécurisé large de 50 centimètres entre les places de stationnement et la bande cyclable. Le but de l'opération ? Renforcer la sécurité des cyclistes qui peuvent progresser dans leur couloir sans constamment surveiller les ouvertures inattendues des portières des voitures en stationnement. Cette sécurisation, réalisée par la Ville d'Annecy, fait suite à une étude menée par le Grand Annecy sur ce secteur qui révèle que, sur 9,5 kilomètres identifiés, 7 kilomètres peuvent être rendus plus sécurisants.

Un nouveau tronçon de piste cyclable à Épagny Metz-Tessy

Dans ce secteur, il s'agit d'une nouvelle voie, de 2 x 200 mètres pour faciliter la liaison entre Gillon et la zone d'Épagny. Une voie partagée entre piétons et cyclistes, sécurisée par des barrières et éclairée en éco-énergie. Coût des travaux pour l'Agglomération : 188 000 €. Cette voie cyclable se poursuivra en bordure de la RD 1508 jusqu'à la route de Chaumontet, une seconde tranche qui sera pilotée par le Département. ▲

DES PARCOURS CYCLABLES BALISÉS

En complément de ces aménagements, le Grand Annecy prévoit d'installer une signalétique directionnelle cyclable pour flécher 18 pôles de la Ville d'Annecy et de l'Agglomération. Cette signalétique guidera les cyclistes dans des choix de parcours plus rapides et surtout plus sécurisés pour rejoindre leurs destinations.



QUALITÉ DE L'AIR

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX : NE VOUS ENFLAMMEZ PAS !

Bien qu'interdit, le brûlage à l'air libre des feuilles mortes, tontes de pelouses, branchages ou broussailles est une pratique encore trop répandue. Il faut absolument l'éradiquer, car elle est nocive pour la santé et bien plus polluante qu'on imagine. Pour se débarrasser de ses déchets végétaux, il existe des solutions plus vertueuses : compostage ou broyage sur place, ou à défaut le dépôt en déchèterie, toujours préférable au brûlage !

Une activité très polluante, dangereuse pour la santé

La combustion à l'air libre de végétaux, activité à première vue anodine, émet des particules polluantes dans l'air, mais aussi des composés cancérogènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et le benzène. Elle est peu performante, souvent incomplète et génère des résidus imbrûlés, notamment si les végétaux sont humides. Ce brûlage en association avec d'autres déchets (plastiques, bois traités, papiers souillés, carburant) est totalement à proscrire, en raison de sa toxicité.

Une activité strictement interdite

Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'il engendre, le brûlage de végétaux à l'air libre contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air. En dehors des dérogations préfectorales indispensables à certaines activités, le brûlage de déchets verts est



En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du code pénal)



interdit depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans l'arrêté préfectoral N° PAIC – 2017-0074 en cas d'épisode de pollution de l'air en Haute-Savoie.

Des solutions plus respectueuses de l'environnement

Pour préserver la santé des plus fragiles d'entre nous (jeunes enfants, personnes âgées et personnes présentant des pathologies respiratoires), il existe d'autres solutions comme la déchèterie, le broyage, le paillage ou le compostage.

L'apport de végétaux en déchèterie est systématiquement plus favorable qu'une combustion sur place pour la qualité de l'air. ▲

Le saviez-vous ?

Le brûlage de **50 kg** de végétaux émet autant de particules dans l'air que :

- **13 000 km** parcourus par une voiture diesel récente
- **12 mois** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au fuel performante
- **3 semaines** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

(Source : www.atmo-auvergnhonealpes.fr)

+ d'infos dans le guide pratique « Mes déchets végétaux : une ressource à valoriser à tout prix », téléchargeable sur www.grandannecy.fr (rubrique valorisation des déchets/compostage).

TOURISME

FACILITER LA MOBILITÉ ESTIVALE SUR LES BORDS DU LAC

Au cours de l'été 2017, plus de 4 000 personnes ont participé à une enquête pour mieux connaître les pratiques de déplacements en été. Les résultats ont donné lieu à l'élaboration ce printemps d'un plan d'actions afin de favoriser la mobilité touristique et de soulager le trafic routier durant la saison estivale. En voici 3 actions phares.



D'autres actions compléteront le dispositif

- ▶ **À terme, le bouclage du tour du lac à vélo va booster la pratique du deux-roues.** Des poches de stationnements vélos seront aménagées, proches des plages, rapidement identifiables, éclairées et sécurisées. En parallèle, il faudra renforcer l'offre de location et encourager le développement des points de location au plus près des hébergeurs.
- ▶ **Actuellement, le stationnement aux abords des plages n'est pas homogène.** Certains parkings sont payants, d'autres gratuits. **Mener une politique cohérente de stationnement pour l'accès aux plages sera incontournable.** Avec une tendance aux stationnements payants afin, encore une fois, de privilégier les modes alternatifs de déplacements. En parallèle, le stationnement sera encouragé sur les 10 parkings relais de l'agglomération.
- ▶ **Le stop organisé pourrait être une autre piste de travail.** L'idée étant d'optimiser le remplissage des voitures, en permettant du « déplacement – dépannage » sur des courtes distances. Cette solution pourrait être couplée avec les arrêts de transports en commun.



FAVORISER LE TRANSPORT LACUSTRE

Un appel à projet en partenariat avec les services de l'État va être lancé afin qu'une navette lacustre propose des liaisons entre les différents ports du lac, en saison estivale.



PRIVILÉGIER LA DESSERTE DES PLAGES EN TRANSPORTS EN COMMUN

L'enquête a montré qu'un faible pourcentage des touristes utilisait les transports en commun pour visiter le centre-ville ou rejoindre les plages. Une « navette des plages » sera expérimentée dès l'été 2019 avec la création de lignes dédiées et directes vers les plages du lac d'Annecy.



TRAVAILLER SUR UN PASS TOURISTIQUE « TOUT INCLUS » NUMÉRIQUE

Les actions développées pour limiter les déplacements en voiture autour du lac ne pourront avoir d'impact qu'assorties d'une communication efficace. Elle se traduira notamment par la conception de produits numériques. Par exemple, une carte pass « Lac d'Annecy » pour la clientèle touristique et locale, qui faciliterait l'accès à l'ensemble de l'offre de mobilité (service vélos, transports en commun, navettes lacustres, etc), ainsi qu'à des offres touristiques et culturelles. ▲

TOURISME

DES LOCATIONS SAISONNIÈRES PLUS ENCADRÉES

Avec l'avènement des plateformes de mise en relation sur Internet, les locations touristiques de courte durée se multiplient. Une activité qui peut concurrencer le logement à l'année, dans un contexte déjà difficile. C'est pourquoi le Grand Annecy a décidé d'encadrer ces locations, comme la loi l'y autorise.

Vers une taxe de séjour plus équitable

La taxe de séjour n'est pas toujours perçue pour les locations non classées proposées sur les plateformes de location en ligne. Or depuis le 1^{er} août 2016, après des négociations entreprises par l'Agglomération, Airbnb perçoit la taxe de séjour sur la commune d'Annecy et la reverse au Grand Annecy : cela représente 33 000 € en 2016 (sur 6 mois) et 146 000 € en 2017. Depuis cette année, Abritel-Homeaway collecte elle aussi la taxe sur l'ensemble des 34 communes du Grand Annecy. Des premiers pas qu'il reste à étendre aux autres plateformes ou sites Internet de locations touristiques.

4 000 lits

C'est la capacité d'accueil que représentent les meublés de tourisme sur le territoire du Grand Annecy

Comme de nombreux propriétaires, vous louez occasionnellement votre résidence principale ou secondaire à des vacanciers ? Depuis le printemps, l'Agglomération a décidé de mieux contrôler ces locations meublées de courtes durées, grâce à des moyens prévus par les lois ALUR (2014) et pour une République numérique (2017). L'objectif est double : maîtriser l'équilibre entre le logement pour les habitants et l'hébergement touristique, et fixer des règles identiques pour l'ensemble des hébergeurs, afin d'éviter une inégalité de traitement par rapport aux hôtels et loueurs de meublés conventionnels. **Dans la pratique, deux nouveaux dispositifs sont désormais obligatoires :**

1 Le numéro d'enregistrement

Tous les loueurs occasionnels, même de leur résidence principale, doivent désormais s'enregistrer et obtenir ainsi un numéro. Celui-ci devra être renseigné sur toutes les annonces de location de votre logement.

2 L'autorisation de changement d'usage

Elle concerne les résidences secondaires mises en location et les résidences principales louées plus de 120 jours par an, qui sont alors considérées comme des meublés de tourisme. Dans ces deux cas, une autorisation de changement d'usage est désormais requise. Délivrée pour 5 ans, elle est accordée en tenant compte d'une exigence de décence du logement, ainsi que des objectifs de mixité sociale dans les différents quartiers et de la nécessité de ne pas aggraver l'insuffisance de logements. ▲

Dès le courant de cet été, les demandes de numéro d'enregistrement et d'autorisation de changement d'usage seront possibles directement sur la plate-forme de déclaration de la taxe de séjour : grandannecy.taxesejour.fr

+ d'infos Service Taxe de séjour - 04 56 49 40 30
grandannecy@taxesejour.fr

QUALITÉ DE L'AIR

UNE ZONE 30 POUR UNE CIRCULATION APAISÉE

Depuis le 9 avril, on roule à 30 km/h dans le centre-ville d'Annecy. Mis en place par la Ville, en partenariat avec le Grand Annecy dans le cadre de son Plan local pour la qualité de l'air (PLQA), ce dispositif vise plus de sécurité et moins de pollution.



Panneaux de signalisation et marquages au sol l'attestent : désormais la vitesse autorisée est de 30 km/h maximum à l'intérieur de la rocade d'Annecy, hors grands axes pénétrants, à l'exception de l'Avenue de Genève qui passe aussi à 30 km/h. Une mesure qui a pour but de privilégier en centre-ville les modes de déplacements doux, vélo et marche à pied. Ainsi, piétons et cyclistes devraient bénéficier d'une sécurité renforcée grâce à une circulation plus apaisée. Ce qui doit aussi nous inciter à laisser plus souvent

la voiture pour nos petits déplacements en ville. « L'esprit zone 30, c'est un esprit citoyen, d'apaisement et de tolérance entre voitures et vélos. Les panneaux installés dans tout le cœur de ville montrent notre volonté politique forte. Il faut maintenant que chacun d'entre nous s'en empare et change ses comportements », explique Jean-Luc Rigaut, maire d'Annecy et président de l'Agglomération. ▲

Retrouvez le plan de la zone 30 sur www.annecy.fr

En cas de pic de pollution, la zone 30 devient zone de circulation restreinte

En période de pollution de l'air, la circulation est désormais réglementée à l'intérieur de la rocade d'Annecy, soit sur l'actuel périmètre de la zone 30. Concrètement, seuls les véhicules les moins polluants dotés d'un certificat qualité de l'air « Crit'Air » 0, 1, 2 ou 3 ont le droit de circuler dans cette zone, dès lors que le dispositif préfectoral est activé. (Une information est alors relayée sur www.grandannecy.fr et sur l'application AirToGo d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.)

Seule exception : si vous pratiquez le covoiturage, vous pouvez tout de même rouler quel que soit votre certificat Crit'Air.

Vous n'avez pas encore votre certificat Crit'Air ? Commandez vite ce petit macaron à coller sur votre pare-brise sur www.certificat.air.gouv.fr Envoi à domicile pour 3,62 €.



ÉCONOMIE

LE GRAND ANNECY SOUTIENT LES PROJETS INNOVANTS

Depuis 2011, l'Agglomération s'est engagée, en partenariat avec Bpifrance Financement, pour constituer le Fonds local d'innovation*. Il est destiné à renforcer les investissements réalisés par les entreprises du territoire dans des projets de recherche-développement.



Bpifrance en bref

Bpifrance est la banque publique d'investissement. Ses actionnaires sont l'État et la Caisse des Dépôts. Les Régions participent au Conseil d'administration. Sa mission auprès des PME et entreprises innovantes : inciter, accompagner, développer et partager le risque grâce à des formules de prêts adaptées.

Depuis 2011, l'Agglomération a doté son Fonds d'innovation de plus de 1,3 million d'euros, accompagnant ainsi 50 projets d'innovation aux côtés de Bpifrance. La banque publique d'investissement détecte les projets, aide l'entreprise à rédiger le dossier de demande de financement et l'accompagne tout au long de la mise en œuvre du projet.

Peuvent être éligibles les projets de recherche industrielle et de développement pré-concurrentiels qui doivent permettre aux entreprises implantées sur le territoire du Grand Anancy, de faire un saut technologique et de générer des perspectives concrètes de retombées économiques et commerciales.

Le financement est accordé à l'entreprise retenue sous forme d'avance récupérable ou de prêt à taux zéro. Pour chaque entreprise, l'aide du Grand Anancy sera comprise entre 10 000 et 50 000 €, en complément du financement accordé par Bpifrance. ▲

+ d'infos sur
entreprendre.grandannecy.fr

* Le Fonds local d'innovation du Grand Anancy est intégré au Fonds régional d'innovation Auvergne-Rhône-Alpes.

Ils ont bénéficié du Fonds d'innovation

MILIBOO société annécienne d'e-commerce

Implantée depuis 2007 sur le parc Altaïs, la société d'e-commerce Miliboo est spécialisée dans la vente de mobilier de qualité, accessible et moderne. Forte d'un chiffre d'affaires de 17,4 millions d'euros, elle compte 40 salariés sur son site de Chavanod, d'une moyenne d'âge inférieure à 30 ans. En 2017, la société se lance sur le marché des produits connectés en commercialisant son miroir intelligent Ekko. Après le développement d'un premier prototype non industrialisable, la promotion du produit – le miroir a obtenu un prix innovation au Consumer Electronics Show de Las Vegas – et la signature d'un

contrat important de commercialisation avec Boulanger, Miliboo décide de développer toute une gamme de miroirs connectés.

Pour financer ce programme d'innovation, les dirigeants ont privilégié le financement externe plutôt que de puiser dans leur propre trésorerie. Miliboo a ainsi choisi Bpifrance pour l'attention et l'intérêt porté au projet d'entreprise.

En 2017, elle a bénéficié d'un financement de la banque publique d'investissement de 620 000 €, assorti d'une aide du Fonds local d'innovation du Grand Anancy de 40 000 €.

www.miliboo.com

Arthur de Oliveira, directeur financier de Miliboo, présente le miroir Ekko.



TERRITOIRE CONNECTÉ

POUR UNE TRANSITION NUMÉRIQUE À VISAGE HUMAIN

Présent dans toutes les facettes de notre vie, le numérique bouleverse aussi nos façons de penser, de communiquer, de travailler, de « vivre ensemble ». D'où la nécessité d'accompagner la transition et de favoriser les expérimentations autour des nouveaux usages numériques : un défi qu'entendent relever conjointement l'Agglomération et la Ville d'Annecy à travers une stratégie commune.

Adoptée au printemps dernier par le Grand Annecy et par la commune nouvelle d'Annecy, la stratégie « transition numérique » est le fruit d'un travail commun depuis plusieurs mois. L'objectif : relever le défi du développement du numérique, notamment au regard du fonctionnement interne des collectivités et de leurs relations avec les citoyens. Comment s'adapter aux nouveaux modes de vie « connectés » des habitants, à leur souhait d'une plus grande réactivité des services publics, à la montée en puissance des pratiques collaboratives sur Internet et à tous les nouveaux possibles générés par les usages numériques ?

Si les efforts de la Ville et de l'Agglomération se sont focalisés jusqu'à présent sur les outils et infrastructures – le déploiement du haut débit pour tous –, il s'agit désormais d'aller plus loin et de se doter d'une stratégie commune plus globale, pour 5 ans (2018-2022). Elle s'articule autour de 5 grands enjeux.



1. LA TRANSITION NUMÉRIQUE COMME LEVIER DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Transports, logement, agriculture de proximité, économie collaborative, réduction des déchets : dans de nombreux secteurs d'activité, une réduction des consommations des ressources naturelles peut être facilitée par les outils numériques, qui participent ainsi à la préservation du cadre de vie.



2. GARANTIR UN SERVICE PUBLIC PROCHE DES CITOYENS, RÉACTIF ET EFFICIENT

Les outils numériques peuvent contribuer à des services publics plus efficaces, par des gains de temps, plus d'efficacité et de simplicité. Le développement d'une administration en ligne, tout en maintenant la présence humaine aux guichets d'accueil, doit permettre de garantir une réelle proximité entre les services et les habitants, en restant en phase avec les nouvelles pratiques de ces derniers. Le numérique est aussi un levier de participation plus active de la population à la démocratie locale.



Les acteurs du numérique

Une multitude d'acteurs et de réseaux sont actifs dans le domaine du numérique sur notre territoire. La démarche portée par la Ville et l'Agglomération les associe et s'appuie sur leurs expériences :

- **Citia** est le fer de lance de la filière « Image en mouvement et industries créatives », soit plus de 160 entreprises du Grand Annecy.
- **Annecy Startup**, branche locale de French Tech in the Alps, fédère, fait rayonner et accélère l'écosystème des start-up du Grand Annecy.
- L'**Université Savoie Mont Blanc** possède plusieurs laboratoires de recherche et multiplie les formations sur et par le numérique.

- Les **chambres consulaires**, dont la CCI de Haute-Savoie, mènent diverses actions dans le domaine du numérique.
- Les **médiathèques**, centres sociaux et culturels, et plusieurs associations proposent une offre de services de médiation numérique.
- **Le Syane** (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique) porte le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique de la Haute-Savoie, dans lequel s'inscrivent la Ville et le Grand Annecy.

3.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE, SPORTIVE ET CULTURELLE DU TERRITOIRE

Pour continuer d'attirer des entreprises, des habitants ou des touristes, et conforter ainsi son dynamisme, le territoire doit prendre en compte l'évolution des pratiques dans ces secteurs : tourisme connecté, télétravail et téléformation, arts numériques, etc. Le soutien aux formations en lien avec le numérique est également essentiel.

4.

ACCOMPAGNER LES CITOYENS AUX USAGES NUMÉRIQUES

Afin de ne laisser personne sur le bord du chemin numérique, il s'agit de lutter contre la fracture numérique et de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la transition numérique. Cela passe par la garantie pour tous d'un accès aux équipements informatiques et à une connexion Internet de qualité, des ressources en ligne et un accompagnement de certains publics aux démarches administratives, mais aussi un soutien à l'éducation au et par le numérique à l'école.

5.

ÊTRE ACTEUR DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE DE LA DONNÉE

La donnée est omniprésente et fait l'objet d'une véritable économie. Les administrations en génèrent et en collectent un grand nombre, qu'il s'agit de mieux connaître et maîtriser, avec la garantie d'une utilisation éthique et responsable des données personnelles collectées. Quant aux données relatives à notre territoire qui présentent un intérêt général, elles doivent pouvoir être partagées et réutilisées, par exemple pour créer de nouveaux services à la population innovants.

En pratique

La stratégie « Transition numérique » de la Ville d'Annecy et du Grand Annecy s'accompagne d'un plan d'actions évolutif sur 2 ans, véritable feuille de route qui fait la part belle aux expérimentations et pourra être enrichie au fur et à mesure. Plus de 100 actions sont d'ores et déjà prévues ou engagées dans tous les domaines, depuis la mise en place de l'**e-ticket** sur l'application mobile de la Sibra au **suivi de la qualité de l'air** grâce à un réseau de capteurs modulaires, en passant par l'expérimentation d'un **prêt de tablettes numériques aux seniors** bénéficiaires des services du CIAS, l'installation de l'école de développeurs informatiques « **Campus numérique in the Alps** » sur Annecy ou la mise en place du **travail à distance** pour les agents municipaux et communautaires, pour ne citer que quelques exemples.



EAU POTABLE

EAU DOUCE OU EAU DURE ?

Sur le territoire du Grand Anancy, 80% des abonnés sont alimentés par l'eau du lac d'Anancy et bénéficient d'une eau dite « douce ». Le reste du territoire est desservi par une eau moyennement dure à dure. Mais à quoi correspond la dureté de l'eau ? Une eau dure est-elle dangereuse pour la santé ? Quelles précautions faut-il prendre ?

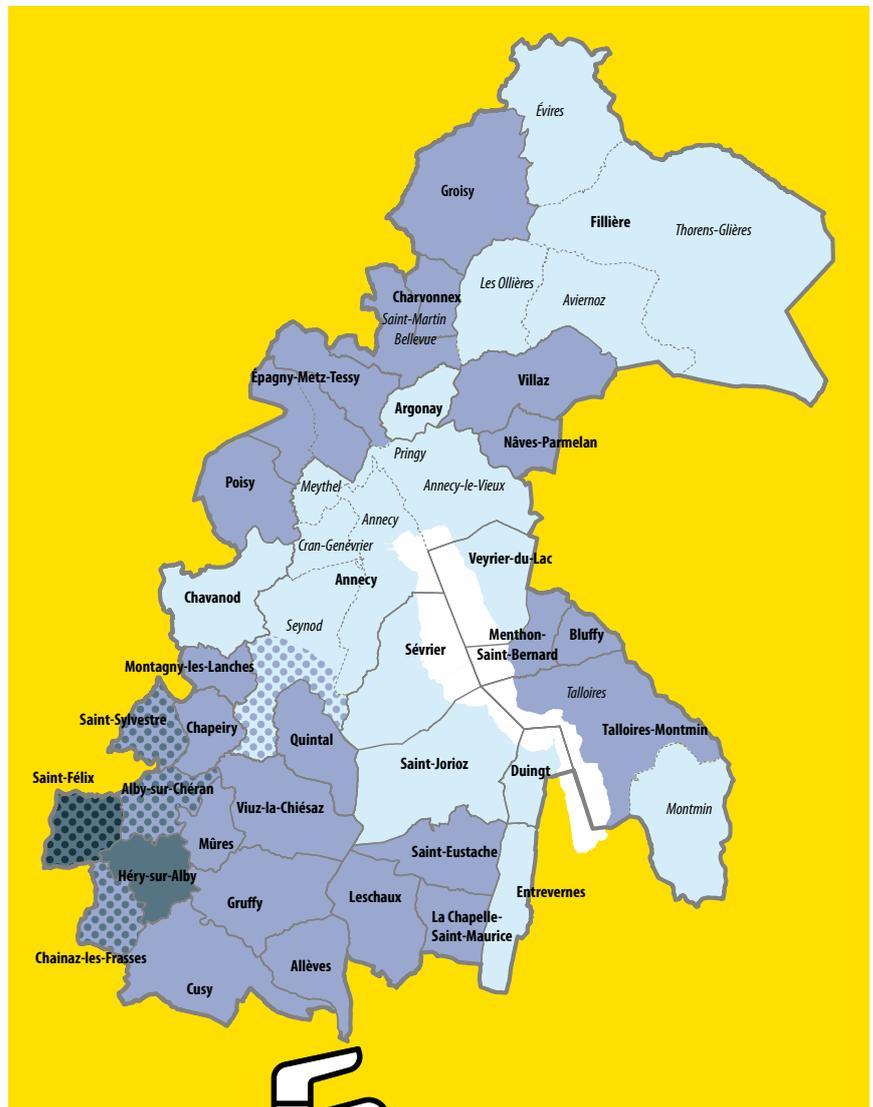
La dureté de l'eau est déterminée par le Titre Hydrotimétrique (TH). Le TH s'exprime généralement en degré français (°f). Il rend compte de la minéralisation de l'eau. Plus le TH est élevé et plus la teneur en calcium et magnésium de l'eau est importante. L'eau prélevée dans le milieu naturel contient toujours une certaine quantité de calcium et de magnésium. Cette quantité pourra varier selon le contexte géologique de l'eau. En effet, lors de son passage dans les terrains, l'eau s'enrichit en minéraux, dont le calcaire et le magnésium. Ainsi une eau prélevée au sein d'un massif calcaire sera « dure », tandis qu'une eau prélevée dans un massif granitique sera « douce ».

Avantages et inconvénients

La dureté de l'eau ne fait pas l'objet de norme. En effet, les eaux dures n'ont pas d'effet néfaste sur la santé. Au contraire, elles apportent une part des sels minéraux nécessaires à l'organisme. Une eau trop dure peut toutefois avoir certains inconvénients : dépôt de calcaire dans les appareils domestiques tels que le chauffe-eau ou le lave-linge, et nécessiter d'utiliser plus de lessive et de savon.

Adoucir l'eau ?

Afin de limiter l'entartrage des appareils, le mieux est de se référer à leur notice, notamment pour régler la dureté de l'eau sur un lave-vaisselle par exemple. Les cafetières, classiques ou à expresso, les bouilloires, la robinetterie ou les surfaces entartrées se détartrent facilement au vinaigre blanc. Si vous décidez de mettre en place un adoucisseur d'eau, il est conseillé de conserver un point d'eau non adouci pour le soutirage d'eau de boisson, en principe le robinet de l'évier de la cuisine. ▲



TH < 7°f	Eau très douce
7°f < TH < 15°f	Eau douce
15°f < TH < 30°f	Eau modérément dure
30°f < TH < 40°f	Eau dure
TH > 40°f	Eau très dure

Pour connaître plus en détail la dureté de l'eau secteur par secteur, téléchargez le tableau sur www.grandannecy.fr (rubrique Eau potable / De l'eau de qualité au robinet).

PERSONNES ÂGÉES

UN PETIT PAS DE DANSE POUR UN GRAND MOMENT D'HUMANITÉ



En 2017, Baptiste, étudiant au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon, est missionné pour animer L'Escal, accueil de jour thérapeutique du CIAS pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Il avait carte blanche, il fera un carton plein d'émotions avec ses ateliers autour de la danse. Une révélation qui le conduit en mars 2018 à réitérer l'expérience avec 4 autres danseurs et 1 vidéaste. Objectif : réaliser un film à partir d'un atelier intergénérationnel de danse contact.

Et si la danse devenait un sport de combat social et politique ? Une réflexion sociologique au cœur du projet, qui pose la question du rapport au corps et donc au monde : comment la danse traduit des blocages et comment les dépasser à travers le mouvement. Une problématique particulièrement importante avec les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Un moment de grâce

Ainsi, Arlette, Colette, Françoise, Madeleine, André, Jean-Claude, Marc et Victor ont pu, le temps d'un après-midi de mars, se reconnecter à leur corps,

accepter le contact physique avec des « étrangers » pour rapidement rentrer dans la ronde. Se frotter le visage, les bras, les jambes pour réveiller son corps, se lever et aller saluer chaque participant en se regardant dans les yeux. Accepter une main sur son épaule, et oser poser la sienne sur le corps de l'Autre... « C'est magique, même des gens qui refusent d'ordinaire le toucher ont joué le jeu ! », confie une animatrice du CIAS. Un cocktail d'émotions partagées, entremêlant pudeur, délicatesse et bienveillance. Comme le dira un participant, « savoir danser, c'est n'avoir plus peur de danser ». ▲

Une leçon de vie pour les danseurs

« Échanger avec des personnes qui avaient jusqu'à 70 ans de plus que moi m'a fait comprendre l'égalité dans son sens strict. Face à la danse, nous avons tous des expériences à partager. », **Baptiste.**

« J'ai compris que le mouvement était nécessaire à la relation : connaître l'autre, c'est aussi connaître son contact, sa sensibilité et sa perception », **Marco.**

« Ce qui me marque le plus dans cette expérience c'est la générosité de ces personnes. Elles ont accepté de jouer le jeu et ont fait preuve d'une envie et d'une curiosité parfois supérieure à ceux qui ont tout à découvrir », **Pierre.**

« J'ai trouvé magnifique de danser avec des corps totalement différents de ceux qu'on a l'habitude de voir dans notre milieu, des corps plus fragiles, avec plus de vécu », **Sophie.**

« Leur rapport au toucher et à l'inhibition a évolué tellement vite en quelques heures, que des ateliers effectués de manière quotidienne pourraient leur apporter une vraie confiance », **Sixtine.**



EN CHIFFRES

LE *logement* DANS LE GRAND ANNECY

Territoire attractif et dynamique, le Grand Annecy accueille chaque année 1 000 personnes supplémentaires dont 1/3 du fait du solde naturel (la différence entre les naissances et les décès) et 2/3 dus au solde migratoire (la différence entre les départs et les arrivées). Les besoins en logements sont croissants et l'Agglomération s'emploie à y répondre, avec la volonté de définir une politique locale de l'habitat à l'échelle des 34 communes.



14 € / m²

LE LOYER MOYEN

d'un logement dans le parc privé

À surface équivalente, un logement social est loué 7 € le m²



4 700 €

LE PRIX MOYEN DU M²

d'un appartement neuf en 2017



100 000

LOGEMENTS

dont 68 % d'appartements et 32 % de maisons individuelles

1 500

NOUVEAUX LOGEMENTS

construits chaque année en moyenne dont 600 logements pour répondre aux besoins des habitants déjà en place (jeunes quittant le foyer parental, séparations et recompositions familiales, renouvellement des logements...)



30 000

APPARTEMENTS

construits avant 1975 (1^{ères} réglementations thermiques)

Le logement social :

14 000

LOGEMENTS SOCIAUX

8 000

DEMANDES ACTIVES

dont 30 % de ménages déjà locataires du parc social

+ de 6 demandes pour 1 attribution

50 % des ménages ont des ressources compatibles avec le logement social

Pour répondre aux besoins en logement des habitants, tout en préservant leur cadre de vie,
Pour soutenir le développement économique local,
Pour permettre un développement équilibré et solidaire du territoire,
Pour améliorer le parc de logements existants,

le Grand Annecy a pour objectif de valider son programme local de l'habitat à l'automne prochain. Ce document stratégique définira les objectifs et les conditions de réussite de la politique habitat des 6 prochaines années, notamment en faveur de :

- la production maîtrisée de logements de qualité, bon marché, en locatif comme en accession, proches des transports en commun et des lieux d'emploi,
 - l'amélioration du parc de logements par l'incitation aux travaux d'éco-rénovation, d'aide au maintien à domicile des personnes âgées et de lutte contre l'habitat indigne.
- Le PLH s'inscrit également dans le cadre des orientations du projet de territoire en cours de construction.

UNE ÉTUDIANTE EN OR

19 ans, étudiante à l'IUT d'Annecy, Perrine Laffont aime le surf, le VTT et la plongée. Une jeune fille comme les autres, à un détail près : en février dernier, elle décroche la médaille d'or de ski de bosses aux jeux olympiques de PyeongChang. Sa vie a changé mais elle reste fidèle à elle-même : nature et sereine, 100 % freestyle.

Avec un papa moniteur de ski, la jeune Perrine sait à peine marcher qu'elle monte déjà sur les planches. Son enfance dans le pays d'Olmès (Ariège) se passe entre ski, VTT, escalade, etc. Sportive mais pas casse-cou, elle « goûte » quand même au ski de bosses à 5 ans... et devient accro. À 14 ans, elle commence les compétitions, intègre le pôle France bosses au lycée de Font-Romeu puis direction les JO de Sotchi en 2014, où elle se classe 14^e. Déçue, peut-être, déprimée, sûrement pas. Elle continue à travailler dur avant d'atteindre le graal doré. Parce que sportive de haut niveau rime toujours avec sacrifices : « 11 mois d'entraînement, loin de sa famille, c'est lourd et beaucoup de fatigue ». Il faut aussi une hygiène de vie stricte et un mental d'acier. Depuis 4 ans, une coach lui apprend à gérer stress et émotions, ce qui lui a permis d'aborder sereinement les JO même si ce fut « la compétition la plus difficile de ma vie ».

Les jambes... et la tête

Le ski, mais pas que. Après un bac scientifique, elle poursuit ses études à l'IUT d'Annecy en DUT techniques de commercialisation : « un cursus qui peut me servir pour ma carrière, apprendre à négocier, prendre la parole en public, etc. ». Trois années au lieu de deux pour obtenir son diplôme : pas une

faveur mais simplement parce que son année scolaire se concentre sur avril, mai et juin, avec des horaires aménagés pour pouvoir suivre la préparation physique de 2 heures par jour à Albertville. « Il y a une bonne ambiance en cours, c'est cool, après ma saison de ski je retrouve les copains, je me "ressociabilise". J'adore Annecy, d'ailleurs je cherche un appartement à acheter ».

Sa vie après les JO

Une médaille d'or olympique et sa vie est devenue un véritable tourbillon ! Depuis le rythme ne faiblit pas entre plateaux télé, sponsors, radios, etc... Un mois après les JO, elle remporte le Globe de Cristal à la coupe du monde. Mais qu'est-ce qui fait courir Perrine ? « J'ai 19 ans, je vis de mon sport, je voyage aux 4 coins du monde. Une école de vie qui permet de ne pas rester enfermée dans ses montagnes à râler parce que le chasse-neige n'est pas passé ! ». Perrine elle est comme ça, authentique, sans prise de tête. Quand on lui demande ce qu'on peut lui souhaiter : « que ça continue ! Il y aura toujours des hauts et des bas mais je travaille tous les jours pour qu'il y ait plus de hauts ! ». ▲



LES JO 2018 :
LA COMPÉTITION
LA PLUS DIFFICILE
DE MA VIE !

Perrine Laffont



DÉCOUVERTE

MARAIS ET ROSELIÈRES À SAINT-JORIOZ



Les marais de l'Enfer font partie des 5 sites de la cluse du lac d'Annecy, désignée comme site d'intérêt communautaire au titre de Natura 2000. Une zone humide au patrimoine naturel et paysager exceptionnel, riche aussi d'une histoire liée à l'exploitation de l'argile.



idée balade

Le sentier découverte des roselières

Au départ de l'embarcadère de Saint-Jorioz, vous pouvez rejoindre le sentier des roselières, jalonné de panneaux d'information. Il faut compter environ 1h30 pour parcourir les 3 kilomètres et découvrir l'une des plus grandes roselières du lac d'Annecy, zone protégée qui abrite de nombreux oiseaux aquatiques. Une balade familiale en aller-retour sur un itinéraire plat, accessible aux poussettes.

Retrouvez le parcours sur l'application randonnée de l'Office de tourisme du lac d'Annecy : **Mhikes**, téléchargeable gratuitement sur Appstore et Google Play.

Jadis fauchés par les agriculteurs, les marais de l'Enfer sont dénommés ainsi car parfois les vaches s'y enfonçaient et ne pouvaient en ressortir ! Ce site de 57 hectares est aujourd'hui protégé par un arrêté de biotope pour son rôle écologique important, et labellisé Espace naturel sensible par le Département avec le Conservatoire du littoral et la commune de Saint-Jorioz comme principaux propriétaires. Asters, le conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie, ainsi que le Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (Sila), assurent sa gestion. Ce dernier coordonne également un programme de restauration des roselières lacustres, essentielles pour préserver la qualité des eaux et la biodiversité.

Castors, oiseaux et orchidées

Une mosaïque de milieux naturels, prairies, marais, roselières, forêt, permet à une flore et une faune très diversifiée de s'épanouir. Trois plantes emblématiques

font l'objet d'un suivi annuel : le Liparis de Loesel, l'orchis des marais et la gentiane pneumonanthe. Sur les bords du lac, on peut observer les traces de la présence du castor ainsi que de nombreux oiseaux comme la bécassine des marais ou les rousserolles effarvate, verderolle et turdoïde. De nombreux oiseaux d'eau s'abritent dans les roselières en hiver, notamment le grèbe castagneux.

Le site s'organise autour de plusieurs bâtiments, la « propriété Calliès », dont la maison de maître abrite aujourd'hui le relais territorial du Grand Annecy. Une exploitation laitière classée en AOC Reblochon, le GAEC du Laudon, occupe les bâtiments agricoles. Au niveau de l'ancien port de l'Espérance, on trouve encore des vestiges de l'exploitation de l'argile des marais pour la fabrication de tuiles en écaïlles. ▲

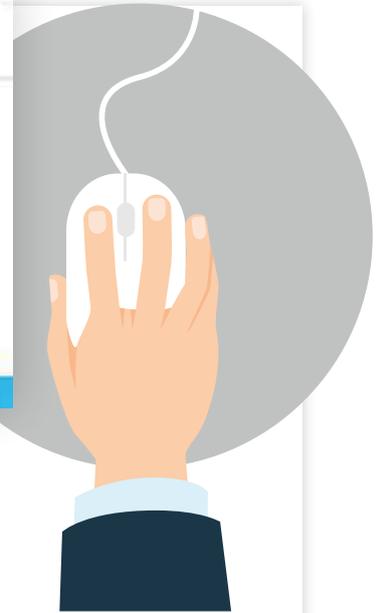
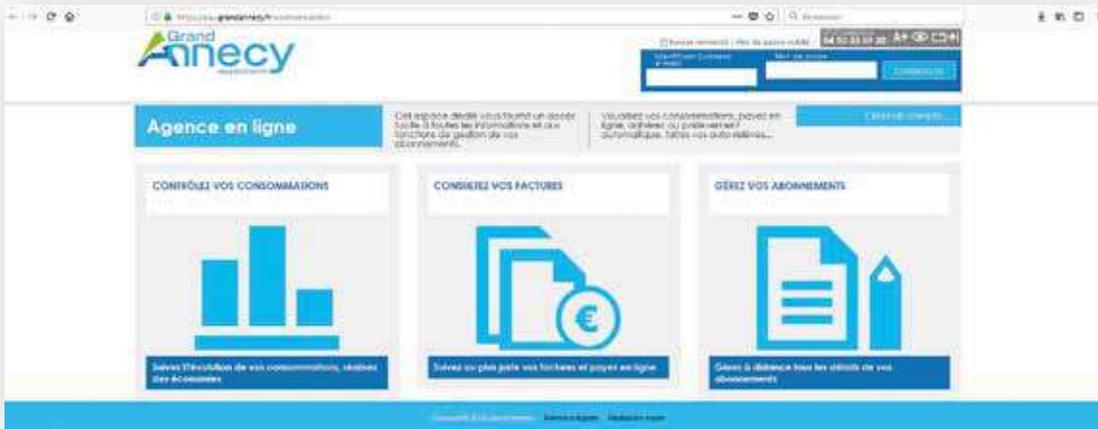
+ d'infos

www.conservatoire-du-littoral.fr
www.cen-haute-savoie.org
www.sila.fr

PAYER SA FACTURE D'EAU EN LIGNE



Accédez à votre contrat et payez vos factures en ligne sur le site Internet du Grand Anancy ! Simple et pratique, accessible 24h/24 et 7j/7, quelques clics suffisent. Plus de 20 000 abonnés ont déjà adopté ce service, pourquoi pas vous ?



SIMPLE ET PRATIQUE, QUELQUES CLICS DANS UN ESPACE SÉCURISÉ

La saisie de votre identifiant et de votre mot de passe suffit pour vous permettre de gérer en temps réel votre compte abonné. Ainsi, vous pouvez contrôler vos consommations, consulter vos factures et gérer vos abonnements.

Plus précisément vous pouvez, par exemple :

- Consulter votre contrat (numéro de compteur, adresse de distribution et de facturation, index relevés, évolution de la consommation, montants facturés, reste à recouvrer, historiques des factures sur quatre ans).
- Obtenir la qualité de l'eau et notamment la dureté de celle distribuée à votre domicile.
- Connaître la prochaine période de relèvement de votre compteur.
- Renseigner votre index de compteur.
- Faire une demande de factures intermédiaires trimestrielles.
- Compléter une demande de prélèvement bancaire.
- Payer votre dernière facture.
- Signaler un déménagement ou un emménagement.
- Demander diverses modifications (changement d'adresse postale, coordonnées bancaires, modification de patronyme...), etc.

Certaines de ces fonctionnalités sont en cours de déploiement. N'hésitez pas à vous reconnecter ultérieurement pour y accéder.

EN UN CLIC

Pour créer ou vous connecter à votre compte abonné, rendez-vous sur www.grandannecy.fr / rubrique « Eau potable » ou rubrique « L'Agglo en un clic ».

LE GRAND ANANCY À VOTRE ÉCOUTE



au siège de l'Agglomération : 04 50 63 48 48

46 avenue des Îles à Anancy

www.grandannecy.fr – agglo@grandannecy.fr

dans chacun des 3 RELAIS TERRITORIAUX

à **Saint-Jorioz** – 225 route de Sales – 04 50 68 54 43

à **Fillière** – 300 rue des Fleuries, Thorens-Glières – 04 50 22 43 80

à **Alby-sur-Chéran** – 363, allée du Collège – 04 50 68 11 99



UNIMITABLE

 **ANNECY
MOUNTAINS**

Original French Alps

Ici comme nulle part ailleurs, la nature majestueuse vous invite à une expérience hors du commun. Du Lac aux sommets des Aravis, du plateau des Glières au massif des Bauges, du Semnoz à la Sambuy Anancy Moutains est la promesse originale d'une relation renouvelée aux éléments, d'un terrain de jeu propice à l'épanouissement de tous les amoureux d'activités de plein air !

annecymountains.com